

Communiqué

10 mai 2022

Nouveau programme « Klimabonus » : mesures d'aides financières réformées et renforcées, pour la mise en œuvre de la transition écologique, énergétique et sociale.

Kirchberg – Ce mardi 10 mai 2022, la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, le ministre de l'Énergie, Claude Turmes et le ministre du Logement, Henri Kox ont présenté le nouveau programme de subventions de l'État luxembourgeois, dit « Klimabonus » pour faire face au changement climatique et pour accélérer la transition écologique, énergétique et sociale. De plus, un nouveau site internet de la Klima Agence a été dévoilé. Ce nouveau site aidera davantage à informer sur la transition écologique et énergétique et offre un simulateur pour les subventions étatiques.

Le programme « Klimabonus » vise à rendre nos domiciles plus efficaces sur le plan énergétique, à faciliter le choix de solutions de mobilité sans émissions et à permettre de gérer notre environnement et nos milieux forestiers de manière responsable. Ce changement sera accompagné de mesures soutenant particulièrement les ménages à revenu plus modeste. Le programme « Klimabonus » peut être subdivisé en cinq catégories :

- Mobilité durable (aides maintenues et prolongées en durée)
- Énergies renouvelables (aides simplifiées et renforcées)
- Protection de la biodiversité (aides maintenues tel quel)
- Habitat durable (aides simplifiés et renforcés)
- Aides ciblées pour les ménages à revenu modeste

À la conférence de presse, la nouvelle ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, a rappelé que : « Klimabonus est une main tendue à la disposition de tout un chacun. Les aides citoyennes sont un élément de notre stratégie pour faire face à la crise climatique, mais pas le seul. L'Etat, les communes et l'économie privée joueront leur part en posant un cadre facilitant l'adoption des bonnes habitudes. C'est en agissant ensemble que nous sortirons de la crise.»

Nouveautés phares du programme « Klimabonus Wunnen »

Le programme « Klimabonus Wunnen », d'application pour les projets initiés d'ici fin 2025, introduit des procédures simplifiées pour accéder aux aides pour les projets de rénovation énergétique qui concernent un seul élément de construction de l'enveloppe thermique (p. ex. toiture ou façades). Par ailleurs, la promotion des matériaux d'isolation écologiques est renforcée, et va de pair avec l'abandon, à partir de 2024, des subventions pour des isolants basés sur des matériaux d'origine fossile.

« Klimabonus Wunnen » vise aussi à rendre les alternatives aux énergies fossiles plus encore accessibles. En particulier, le remplacement des anciennes chaudières basées sur les énergies fossiles par une pompe à chaleur, une chaudière à bois ou un raccordement à un réseau de chaleur est encouragé moyennant un bonus de remplacement et d'amélioration du système de chauffage. A cela s'ajoute une nouvelle aide spécifique supplémentaire pour la neutralisation et le recyclage du réservoir au fioul.

Le nouveau régime d'aides financières met l'accent sur les pompes à chaleur, avec des montants revus à la hausse et une admissibilité des pompes à chaleur air-eau dans les bâtiments existants. Des exigences relatives aux émissions sonores ont été introduites pour les éléments de la pompe à chaleur installés à l'extérieur du bâtiment.

Quant aux chaudières à bois, les exigences en matière d'émissions de particules fines ont été renforcées et les aides sont désormais réservées aux bâtiments existants.

Pour ce qui est des installations photovoltaïques, les modalités de soutien existantes, combinant aide à l'investissement avec une rémunération de l'électricité produite, sont maintenues, tandis qu'un modèle alternatif visant la promotion de l'autoconsommation est également mis en avant.

Les montants maxima des aides pour le conseil en énergie sont revus à la hausse.

À l'égard des aides renforcées, le ministre Claude Turmes a précisé : « Dans le contexte de la crise énergétique actuelle, c'est aujourd'hui le moment de proposer des solutions qui nous permettent de réduire notre dépendance des énergies fossiles. Plus que jamais, les solutions techniques pour résoudre les défis de la transition énergétique existent, et avec les aides de l'Etat, elles deviennent encore plus accessibles. »

Le Topup social 100% Klimabonus-Wunnen

Les bénéficiaires des aides "Klimabonus-Wunnen" vont pouvoir demander auprès du Ministère du Logement un « Topup social 100 % » pouvant résulter dans un doublement de l'aide Klimabonus, ceci en fonction du revenu du ménage du bénéficiaire. Cette aide supplémentaire a comme objectif de permettre aux ménages visés d'éviter le risque de la pauvreté énergétique.

Deux autres mesures soutiennent les ménages propriétaires dans la transition écologique, à savoir l'introduction d'une subvention d'intérêt pour prêts climatiques et l'introduction d'un fonds obligatoire pour les copropriétés.

« Ces trois mesures sont des aides ciblées pour inciter les ménages propriétaires à revenu modeste à se lancer dans la rénovation énergétique de leur bien. La politique climatique est de la politique sociale ! On réussira la transition seulement tous ensemble. », a souligné le ministre du Logement Henri Kox.

Informations complémentaires

Les **dispositions détaillées** du nouveau régime d'aides financières « Klimabonus », avec un simulateur des montants des aides seront disponibles sur www.klimabonus.lu

Les **formulaire de demande des aides financières** seront disponibles sur www.guichet.lu

La ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, et le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, vont présenter le nouveau programme de subventions de l'État luxembourgeois aux citoyens lors de conférences régionales pendant les mois de mai à juillet 2022 :

- 16.05 19h00 Ell, Centre culturel Camille Ney
- 30.05 19h00 Berdorf, Centre culturel « A Schmadds »
- 13.06 19h00 Schifflange, Hall Polyvalent
- 20.06 19h00 Schuttrange, Hall des sports 2 – Campus an der Dällt
- 04.07 19h00 Parc Hosingen, Centre culturel
- 11.07 19h00 Steinsel, Centre de Loisirs « Norbert Melcher »

Communiqué du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et le Ministère du Logement